



DEPARTEMENT DE LA DRÔME

Compte rendu du Conseil Municipal du lundi 9 janvier 2023

L'an deux mil vingt-trois et neuf janvier à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal de MARSAZ, dûment convoqués le 05.01.2023, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Mr Gilles FLORENT, Maire.

Présents : tous les membres du conseil sauf I.PONCE

Pouvoirs : I.PONCE à C.DEXTRAIT

Secrétaire de séance : E.MARION

Approbation du précédent compte rendu du mardi 29 novembre 2022

Les points suivants sont à ajouter au précédent conseil :

- Décision modificative n°5 du Budget Communal
- Décision modificative n°6 du Budget Communal

Reste à réaliser pour le budget communal 2023

Une facture envoyée en trésorerie d'un montant de 14155.20 euros pour le changement des velux de l'école, a été rejeté, et il n'est plus possible de mandater de l'investissement sur le budget 2022.

Le conseil doit donc prévoir des restes à réaliser pour cette facture sur le budget communal 2023.

Divers et Tour de Table

- Délégation du 3^{ème} adjoint : suite au décès soudain de notre 3^{ème} adjoint, le maire ne souhaite pas élire un nouvel adjoint, les élus feront leur possible pour aider le maire du mieux qu'ils le pourront sur les points concernés.
- Employés de l'école maternelle : Nous avons employé une nouvelle personne pour s'occuper du ménage de l'école (2h par soir), la personne qui s'occupe de la cantine depuis début octobre reste sur le poste mais sans ces 2 heures.
- Il y a beaucoup de problème de réseau mobile depuis le début de l'année
- Le bulletin municipal 2023 plaît beaucoup
- Les paniers de fin d'année ont été appréciés

Fin de séance à 20h,

Le prochain conseil sera le mardi 28 février 2023 à 20h à la mairie.

Gilles FLORENT, Maire